

À la frontière.

Colloque international à Lille, les 9 et 10 juin.

Par Responsable éditoriale



Ce colloque souhaite explorer la notion de frontière, dans une perspective

à la fois historique, juridico-philosophique, et épistémologique.

La frontière renvoie évidemment à l'espace, et à son découpage — notamment en nations. Or, quelque naturelles que paraissent ces divisions, elles ont, aujourd'hui comme hier, toujours été interrogées : non pas simplement dans leur validité ou leur efficace politique, mais bien dans leur principe et leur légitimité même.

Il s'agit donc de questionner à la fois l'évidence de la frontière et la représentation de l'espace qu'elle institue et met en œuvre : son évidence, d'abord, car, à la notion classique de frontière comme « ligne limite » se substitue progressivement l'idée d'un espace de bricolage, de conflits, de négociations et de rencontres ; par ailleurs, avec le développement — ou la reviviscence — de pensées fondées sur le cosmopolitisme, c'est peut-être tout simplement la possibilité de sa justification rationnelle qui disparaît, outre sa légitimité éthique et politique ; la représentation de l'espace qu'elle institue, ensuite, car la remise en jeu du paradigme de la nation signifie qu'on ne pense ni ne fabrique plus l'espace géographique de la même façon. Or, c'était précisément cette construction de l'espace qui avait rendu possibles la mise en place des identités sociales et politiques, la conceptualisation du politique et du juridique, ainsi que la forme de l'écriture de l'histoire et des sciences sociales, telles que nous les connaissons et les travaillons.

L'enjeu est donc politique, juridique et philosophique, mais aussi épistémologique. Pour mieux le cerner, trois grands axes ont été dégagés :

- Quelle légitimité, quelle nécessité aux frontières ? À quel type de justification rationnelle correspond cette division de l'espace ?
- En quoi la figure du « hors-frontière » — l'exilé, le migrant, le réfugié, le transfuge, le voyageur, l'apatride — vient-elle interroger la notion de frontière, dans sa dimension politique, juridique et conceptuelle — singulièrement aujourd'hui ?
- En quoi, enfin, la frontière a-t-elle pu constituer un des cadres conceptuels, quoique pas toujours explicité comme tel, de l'historiographie et des sciences sociales, et que signifie sa remise en cause en tant que catégorie épistémologique ?

Durée des communications : 35 minutes. Langue : français.

Lieu : [Centre Éric Weil](#), [Université de Lille 3](#).

Colloque organisé par Jean-Marc Besse (Cnrs) et Anne-Christine Habbard (Université de Lille 3), avec le soutien du Centre Eric Weil (Université de Lille 3), de l'Umr « [Géographie-cités](#) » (Cnrs), du [Gdr Libergéo](#), de la [Msh Nord-Pas-de-Calais](#), et du réseau Offres.